



ARRÊTÉ du MAIRE
Commune de BAGÉ-DOMMARTIN (Ain)

Réf : 0178-094/2023

Objet : Arrêté de circulation

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2212-1, L.2212.2 et L.2213-1,
Vu le Code de la Route, notamment ses articles R 44 et 225,
Vu le Code pénal, notamment son article R 610-5,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits des libertés des Communes, Départements et Régions,
Vu l'arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
Vu la demande présentée par le collège Roger Poulnard 131, rue de la mairie 01380 BAGE-DOMMARTIN, pour l'organisation de leur cross annuel empruntant la Rue du Petit Montépin, Chemin du Grand Chêne, parking du Collège et la voie piétonne devant le Gymnase Communautaire sur la commune de BAGE-DOMMARTIN.

Considérant la nécessité d'assurer le bon déroulement de la manifestation et la sécurité des élèves et des usagers de la route.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le vendredi 10 novembre 2023 de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, les voies suivantes seront fermées à la circulation :

- la rue du Petit Montépin, du numéro 119 (sortie du parking de l'école maternelle) au 317 (sortie du Virage) et le Chemin du Grand Chêne.

Le parking situé entre les deux gymnases du collège sera interdit au stationnement pendant la durée du cross.

L'organisateur laissera un accès pour les véhicules de secours si nécessité.

ARTICLE 2 :

La signalisation de la présente réglementation sera mise en place par les organisateurs.

ARTICLE 3 :

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Brigadier-chef Principal de Police Municipale.
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Laurent sur Saône.
- Madame la Principale du collège Roger Poulnard.
- Monsieur le Chef de Corps du C.P.I. de Bâgé le Châtel.
- Monsieur le Responsable des Services Techniques.

Bâgé-Dommartin, le 27 septembre 2023

Le Maire

Christian BERNIGAUD



Professeur d'EPS
Collège R. Poulnard
131 rue de la mairie
01 380 Bâgé la ville
Lantelme David
06 98 93 84 85

MAIRIE DE BÂGÉ-LA-VILLE		
NOM	VISAS	COPIE
MAIRE		
COURRIER ARRIVEE DU :		
26 SEP. 2023		
1ER ADJOINT		
2EME ADJOINT		
3EME ADJOINT		
ATTRIBUTIONS :		

A l'attention de M. le maire de M. le policier municipal et de M. Goussef

Bâgé-Dommartin le 21 septembre 2023

Objet : Organisation du 39ème Cross du collège.

Messieurs,

Nous vous demandons par la présente votre autorisation et votre soutien pour l'organisation de notre traditionnel cross du collège qui se déroulera le **vendredi 10 novembre 2023**

Nous organisons ce cross depuis près de 40 ans, et la commune de Bâgé la ville nous aide chaque année dans la réalisation de cet événement sportif.

La course cette année est prévue sur un parcours dont le plan est joint. Les quelques habitations sur la rue du Petit Montepin et l'Allée du grand chêne concernées par la course seront prévenues par nos soins. (lettre explicative dans les boîtes aux lettres). Une information sera donnée également à la crèche.

Nous allons couper la circulation à 8h40.

Les voies carrossables seront restituées à la circulation entre 10h et 10h50 et à 12h.

Autrement dit, elles seront utilisées pour les courses de 8h50 à 10h et de 10h50 à 12h.

Les courses reprennent à 13h45, nous allons restituer définitivement les voies à la circulation à 16h15.

Nous allons également utiliser le parking situé entre les deux gymnases pour les arrivées et la zone spectateurs, celui ci ne sera pas utilisable pour la journée et il sera libéré à 16h pour permettre aux parents de venir chercher leurs enfants collégiens. Les locataires des appartements de fonction situé sur le parking seront également prévenus par nos soins.

Les professeurs du collège devront se garer ailleurs le vendredi 10 novembre.

Les parents des élèves en maternelle pourront poser leurs enfants le matin et utiliser le parking situé derrière l'école maternelle au cours de la journée.

Horaire des courses :

Vendredi 10 novembre : 8h50 3ème filles
9h20 3ème garçons
10h55 4ème filles
11h25 4ème garçons
13h55 5ème filles
14h25 5ème garçons
14h50 6ème filles
15h15 6ème garçons

Chaque course regroupera au maximum 70 coureurs (deux grosses classes)

Serait il possible de bénéficier de l'aide du policier municipal pour cette journée.

Nous aimerions également disposer de 38 barrières et de la remorque le jeudi 9 novembre en fin d'après midi. La remorque sera stockée dans la cour du collège fermée à clef. Nous allons installer les barrières le vendredi matin à 7h.

Sur le parcours au croisement de la rue du petit Montepin et du chemin du grand chêne (cercle orange), il y a 2 rochers qui empêchent le passage des voitures. Serait il possible comme l'année dernière de les déplacer pour libérer le passage les jours de courses.

Il y aura des professeurs et parents sur tout le parcours avec des gilets fluorescents.

Nous espérons pouvoir compter comme d'habitude sur votre soutien et votre aide pour l'organisation de cette épreuve qui ponctue nos cycles d'endurance qui fait parti de la culture sportive de notre collège.

Merci pour votre bienveillance.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

AVIS FAVORABLE

Pour l'équipe EPS

David Lantelme



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Lantelme', written in a cursive style.